



MOT DU MAIRE

C'est le départ pour une nouvelle année remplie de plaisirs, d'activités, de nouveautés et d'événements tous aussi importants les uns que les autres. Je désire vous souhaiter, en mon nom personnel, au nom des élus et du personnel de la municipalité, une année 2013 en santé. Avec tout ce qui se passe dans l'actualité, je crois que la santé est assurément le plus beau souhait à recevoir.

En 2013, il n'y a pas de projets majeurs, c'est le temps de finaliser certains projets et de mettre en place un nouveau projet de développement domiciliaire pour accueillir les jeunes familles. Les espaces de construction sont de plus en plus restreints et nous nous devons d'avoir des choix de terrains pour différents budgets.

Je me suis fait interpellé par certains citoyens sur le projet de la station plein air. Je me dois de rassurer la population sur le projet. Le projet sera accompagné d'une campagne de fonds privés et publics et il n'y aura pas de projet si les fonds ne sont pas au rendez-vous. Certaines personnes essaient de faire croire un peu n'importe quoi par leurs discours un peu catastrophique. J'invite les citoyens de St-Pacôme à me contacter pour toutes informations qui vous inquiètent ou qui ne vous semblent pas claires. J'ai toujours été intègre et fier d'être de St-Pacôme. Mon travail se fait dans l'intérêt du développement de la municipalité et de ses citoyens.

En ce début d'année, je désire remercier tous les bénévoles qui travaillent dans les différents secteurs d'activités et pour des causes tout aussi nobles. Votre implication ne sera jamais appréciée à sa juste valeur, mais quand elle est faite avec cœur et que vous en êtes fier, soyez certain que cela laissera des valeurs positives dans votre entourage.

**PROCHAINE
SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL
LE MARDI 5 FÉVRIER 2013
À 20H00**

À LIRE CE MOIS-CI :

Message du maire	1
Votre conseil municipal	2
Mot du Directeur général	2
Nouvelles de l'agent(e)	3
Activités à venir	3
Chroniques du loisir intermunicipal	4
Comité de développement	5
Parc à neige »	5
Habitations Saint-Pacôme	5
Profil d'entreprises	6
Cercle de Fermières	7
Comité proches aidants Kamouraska	7
Journées Boule de Neige	7
Brunch familial	8
Super Bowl	9
Du jardin... à la maison...	10
Club 50 ans et plus	10
Capsule verte	10
Sécurité routière	10
Des nouvelles du conseil	11-12-13-14
Café Jasette	15
Transport Collectif	16
Chronique culturelle	17
Bibliothèque	17
Concours « Vos plus beaux clichés »	18
Détails du concours	19-20
Carnaval de Neiges	21
Souvenirs Fête de Noël	22-23
Calendrier février 2013	24

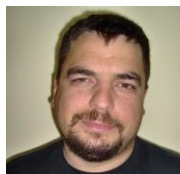
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00

Votre Conseil Municipal



Gervais Lévesque
Maire



Nicholas Ouellet
Siège no 1



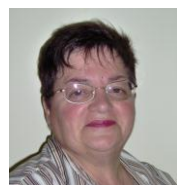
Robert Bérubé
Siège no 2



Daniel Jean
Siège no 3



Sylvain Dubé
Siège no 4



Carmelle Fortin
Siège no 5



Jean Santerre
Siège no 6

Directeur général :

M. Frédéric Lee

Directrice générale adjointe :

Mme Marion Lévesque

Agente de développement :

Mme Marijo Couturier Dubé

Technicienne en loisirs :

Mme Roxanne Carboneau

Bureau municipal de Saint-Pacôme

27, rue St-Louis

Téléphone : 418-852-2356

Télécopieur : 418-852-2977

Courriel : stpacome@bellnet.ca

Site internet : www.st-pacome.ca

Un mot du Directeur général

Taxation 2013

À partir du 25 janvier 2013, nous débuterons l'envoi des comptes de taxes pour 2013. Cette année, les 6 versements devront se faire en date du 7 de chaque mois, et ce, à compter du mois de mars. Plusieurs d'entre vous noteront une hausse assez importante de leur évaluation de propriété. Il y a d'ailleurs eu des avis publics l'automne dernier qui vous informaient de la situation. Nous avons donc ajusté le taux de taxation de 1,38\$ du 100\$ d'évaluation en 2012 à 1,03\$ du 100\$ d'évaluation pour 2013. La hausse réelle sera d'un peu moins de 2% en moyenne sur vos comptes de taxes ce qui est très légèrement inférieur à la hausse du coût de la vie.

Vous pouvez payer en 6 versements sans coûts d'intérêt supplémentaires. Les paiements peuvent être faits dans une succursale bancaire, par internet et au comptoir de la Municipalité de Saint-Pacôme. Dans ce dernier cas, nous vous avisons que nous n'avons pas le paiement direct.

Vente pour taxes

Je tiens à féliciter la population de Saint-Pacôme pour sa discipline sur les paiements des taxes. Quand je suis entré en fonction, il y a 3 ans, c'est 130 000\$ que je devais collecter à cette période. Cette année, c'est à peine 5 000\$ qui partent en procédures de vente pour taxes. Un gros bravo à vous tous et un gros merci pour les efforts que vous y avez mis. Je comprends que dans le contexte économique actuel il est parfois difficile de joindre les deux bouts. Je vous rappelle que je collecte les matricules et non pas les gens. Et quand vous venez au bureau, je parle aux gens et non pas aux matricules.

Patinoire

À l'heure d'écrire ces lignes (14 janvier), la patinoire est fondue! Par contre à l'heure où vous lirez ce message, les employés municipaux et des bénévoles auront restauré cet endroit de loisir hivernal. Parlant de bénévoles, je tiens à remercier Éric Miville et Louis Despatie pour leur aide à la patinoire. C'est très apprécié. S'il y en a d'autres qui veulent faire partie de la solution, vous pouvez me contacter sur les heures de bureau au 418-852-2356.

Bacs à vidanges municipaux

Les bacs en arrière du centre municipal sont pour notre usage exclusif! Je commence sérieusement à penser de proposer au conseil l'installation de caméra de surveillance. La location de salle et tous les événements qui se tiennent dans ce lieu génèrent beaucoup de déchets et de récupération. Nous avons besoin de tout l'espace disponible dans nos bacs.

Avant de terminer :

Les journées rallongent! Profitez-en pour sortir dehors. On veut des citoyens en santé!

Frédéric Lee
Directeur général

Des nouvelles de notre agente de développement Je vous souhaite de la santé ... communautaire !

Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter une bonne année 2013 à chacun de vous. Je vous souhaite à tous la santé... si importante au bien-être et au bonheur. C'est aussi ce que je souhaite à notre municipalité. Je nous souhaite à tous un milieu de vie en santé, où le dynamisme et l'épanouissement des citoyens se reflètent dans chaque projet. Je nous souhaite également de conserver notre santé naturelle; la beauté de nos paysages, la rivière sinueuse et la présence des espaces verts. Ces éléments de la nature font de Saint-Pacôme un milieu unique. Prenons-en soin.

Connaissant un grand succès, les cafés-jasette se poursuivent en 2013. Pour votre information, les cafés-jasette sont des rencontres qui permettent aux personnes âgées de 50 ans et plus de s'informer et d'échanger sur un thème correspondant à leur réalité quotidienne et à leurs besoins. D'ailleurs, si vous avez des suggestions pour les prochaines rencontres, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Le prochain café-jasette sera animé par l'organisme *l'Arc-En-Ciel du Cœur*. La rencontre se déroulera le lundi 11 février 2013, à compter de 9h30, au centre municipal de Saint-Pacôme. Contactez-moi pour réserver votre place. Pour ceux et celles qui ont envie de bouger et qui aimeraient se pratiquer un peu avant l'été, un jeu de pétanque intérieur sera installé au Centre Municipal tous les mercredis après-midi, à compter de 13h00. Pour information, veuillez me contacter ou contacter Mme Raymonde Boucher au 418-852-2599.

Avis aux amateurs de la photographie, le concours *Les plus beaux clichés de Saint-Pacôme* est de retour cet hiver. Vous trouverez toute l'information concernant le concours aux pages suivantes. Les membres du jury se sont rencontrés afin de sélectionner le premier et le deuxième prix du concours automne 2012. Vous connaîtrez bientôt la date de remise des prix. De plus, vous pourrez à nouveau choisir votre photo coup de cœur à compter du jeudi 31 janvier 2013, à la bibliothèque Mathilde-Massé. Le jury du concours de photo automne 2012 était composé de deux membres du Comité de développement, madame Éliane Vincent et monsieur Sébastien Lavoie, du maire, monsieur Gervais Lévesque, d'une photographe professionnelle, madame Caroline Beaulieu, d'un élève de la classe de 5e année de l'école

La Pruchière, monsieur Samuel Caron et de moi-même. Merci aux dix participants du concours de photo de l'automne 2012. Vous pourrez tous, très prochainement, voir les photos des participants sur le nouveau site internet de la municipalité.

En terminant, je vous invite à participer en grand nombre aux activités du Carnaval des Neiges de Saint-Pacôme. Du 26 janvier 2013 au 3 février 2013, le Club Optimiste de Saint-Pacôme vous offre une programmation diversifiée d'activités familiales. Amusez-vous bien et profitez des plaisirs d'hiver!

Marijo Couturier Dubé
Agente de développement

Activités à venir...

Le vendredi 25 janvier, 5 à 7 ailes de poulet et 2/1 sur ski en soirée à la Station plein air;

Du 26 janvier au 3 février, Carnaval des Neiges;

Le dimanche 27 janvier, Brunch du Carnaval au Club de Golf;

Le samedi 2 février, souper-soirée couronnement de la reine du Carnaval à la salle municipale;

Le dimanche 3 février, journée et brunch familial à la Station plein air;

Le dimanche 3 février, dès 16h00, rendez-vous Super Bowl nachos et ailes de poulet au Bar la Fixation de la Station plein air;

Le mardi 5 février, séance ordinaire du conseil municipal à 20h00;

Le jeudi 7 février, début des cours de danse à la salle municipale;

Le samedi 9 février, souper pizza à la Station plein air;

Le lundi 11 février, à 9h30 à la salle municipale Café Jasette;

Le mercredi 13 février, réunion mensuelle du Cercle de Fermières à 19h30;

Le samedi 16 février, Souper St-Valentin à la Station plein air;

Le samedi 23 février, Journée de la patrouille et souper retrouvailles à la Station plein air;

Le dimanche 24 février, Brunch de la municipalité à la Station plein air.

Les chroniques du loisir intermunicipal

Bonne année à tous!! Santé et bonheur à vous et vos familles! Saviez-vous que l'on peut se souhaiter la Bonne année tout le mois de janvier!

Pour ce 15^e article et en ce début d'année, je désire vous remémorer les grandes lignes du projet de redynamisation en loisir de Saint-Pacôme, Saint-Gabriel et de Mont-Carmel.

Ce n'est pas par manque d'intérêt, mais plutôt par manque d'argent que les petits villages doivent se passer d'un technicien en loisir, perdant du dynamisme et, trop souvent, des habitants ou de futures familles. Les municipalités qui s'allient pour se doter d'un coordonnateur en loisir sont gagnantes sur plusieurs points :

- ✓ Augmentation de la population susceptible de participer aux activités, donc plus d'activités peuvent voir le jour.
- ✓ Plusieurs programmations durant l'année.
- ✓ Réduction de la distance de déplacement pour avoir accès à des infrastructures et à des activités qui ne sont pas sur le territoire de notre municipalité.
- ✓ Encouragement d'animateurs et de professeurs locaux.
- ✓ Et bien plus encore...

Donc, ne vous gênez pas pour vous déplacer dans une des municipalités participantes au projet de loisir intermunicipal. Soyez à l'affût des programmations, consultez-les, parlez-en à vos amis, à vos familles. Visitez nos pages Facebook, commentez, suggérez des activités. Je suis là pour répondre à vos besoins et pour appuyer les comités de loisir des trois municipalités.

★ Programmation hiver 2013

Le cours de danse débute le jeudi 7 février à 19h00 et aura lieu à la salle municipale de Saint-Pacôme. 55\$ pour 10 cours.

L'atelier de sculpture de ballons aura lieu le jeudi 21 février au centre communautaire de Saint-Gabriel de 19h à 20h. 20\$ et tout est inclus (pompe, ballons, fiches techniques).

Il reste encore de la place dans ces 2 cours, contactez la coordonnatrice en loisir intermunicipal pour vous inscrire!

Défi Santé
5/30 Équilibre

Inscrivez-vous sur
DefiSante.ca avant le 1^{er} mars

Près de 20 000 \$
de prix à gagner!

★ Défi Santé 5/30 Équilibre

Depuis le 23 janvier, les inscriptions au Défi Santé 5/30 Équilibre sont commencées. Rendez-vous sur le site de defisante.ca et inscrivez-vous en solo, en équipe ou bien même en famille. Le défi est fort simple et il ne dure que 6 semaines :

Manger au moins 5 portions de fruits et légumes au minimum 5 jours par semaine,

Bouger au moins 30 minutes au minimum 5 jours par semaine,

Améliorer votre équilibre de vie !

Bon Défi à tous !

★ Plaisirs d'Hiver à Mont-Carmel

Encore une fois les Plaisirs d'Hiver sont là pour une fin de semaine complète.

Samedi 16 février en soirée : marche aux flambeaux en raquettes dans le sentier culturel de Mont-Carmel. **Dimanche 17 février** : concours de sculptures sur neige, glissade dans la rue du Centenaire (apportez vos traîneaux), activités sur glace et animation pour les enfants.

Nous sommes à la recherche d'équipe pour participer au concours de sculpture sur neige.

La programmation complète sera également disponible sur la page Facebook du Loisir Intermunicipal

★ Programmation Relâche 2013

Surveillez votre courrier, car dans les prochaines semaines vous allez recevoir la programmation en loisir intermunicipal relâche 2013. Une multitude d'activités pour combler votre semaine de relâche. Cette programmation sera également disponible sur la page Facebook du Loisir Intermunicipal.

Roxanne Carbonneau, Coordonnatrice en loisir intermunicipal
Mont-Carmel * Saint-Gabriel * Saint-Pacôme

rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca Suivez-nous sur Facebook

Lundi : 418-498-2050 * 115

Mardi/Mercredi : 418-852-2801

Jeudi/Vendredi : 418-852-2356



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière Ouelle

GUICHET AUTOMATIQUE
24 HEURES PAR JOUR
7 JOURS PAR SEMAINE

Siège social

7, rue Caron CP 68
St-Pacôme (Québec)
G0L 3X0 (418) 852-2812

Le Comité de développement de Saint-Pacôme encourage l'achat local



Le 22 décembre dernier, le Comité de développement de Saint-Pacôme a remis quatre prix de 100 Paco\$ chacun à quatre participants au concours « *L'Achat local, c'est payant!* ». Les Paco\$ sont acceptés dans tous les commerces de Saint-Pacôme et dans quelques commerces de Saint-Gabriel et de Rivière-Ouelle. L'objectif des

Paco\$ est de favoriser l'achat local et de faire connaître les entreprises d'ici. Le concours fut très populaire, les citoyens de Saint-Pacôme et des environs ont participé en grand nombre. Voici les noms des quatre gagnants : **Mesdames Mélissa Michaud de Saint-Philippe-de-Néri et Raymonde Dubé Lévesque de Saint-Pacôme et Messieurs Paul-André Martin et Stéphane Lapointe de Saint-Pacôme.** Chaque gagnant s'est mérité un montant de 100 Paco\$. Merci à tous ceux qui ont participé au concours et qui encouragent l'économie locale.



Un parc à neige à la Station plein air

Depuis plusieurs années, les jeunes skieurs et planchistes de la Station plein air de Saint-Pacôme manifestent leur intérêt d'avoir un parc à neige à l'affût des nouvelles tendances. Dès que les conditions de neige le permettront, les jeunes amateurs de sensations fortes pourront exercer leur sport dans le nouveau parcours de ski-cross.

Afin de réaliser ce projet tant attendu chez les jeunes skieurs et planchistes de Saint-Pacôme et de toute la région, le Conseil d'administration de la Station plein air a fait appel à différents partenaires financiers et à plusieurs bénévoles. Les objectifs de ce projet : répondre aux besoins de la jeune clientèle de la Station plein air et augmenter l'achalandage chez les jeunes âgés de 12 à 20 ans. Grâce aux implications financières de la MRC de Kamouraska, dans le cadre des programmes Pacte Rural (5000 \$) et Fonds de Développement des Municipalités du Kamouraska (5000 \$), du Ministre Pascal Bérubé (3000 \$), de l'entreprise JALBERTECH (1000 \$), du Club de Compétition de la Station plein air (1000 \$) et du Comité de développement de Saint-Pacôme (1000 \$) le projet de parc à neige permanent, composé d'une piste de ski-cross et de modules, a pu voir le jour. C'est à la fin

janvier que les modules permanents viendront compléter le parc à neige.

La Station plein air de Saint-Pacôme tient également à remercier les bénévoles, particulièrement les membres du Club de compétition, qui ont collaboré à la réalisation de ce projet. Merci encore aux partenaires financiers : La MRC de Kamouraska, le Ministre Pascal Bérubé, l'entreprise JALBERTECH, le Club de Compétition de la Station plein air et le Comité de développement de Saint-Pacôme.

Les Habitations Saint-Pacôme ***Résidence du Lys d'Argent***

18, rue Martin
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0
Téléphone : 418-852-2525



AVIS DE LOGEMENTS DISPONIBLES

Pour 65 ans et plus, personne seule ou en couple, autonome ou en légère perte d'autonomie :

- Au rez-de-chaussée : 1 logement 3 ½ pièces et 1 studio 2 ½ pièces ;
- Au deuxième plancher, 2 logements 3 ½ pièces ;
- Au troisième plancher, 1 logement 3 ½ pièces.

Forfait « Logement et services »

2 repas par jour (dîner et souper), l'électricité, le chauffage, le câble de base, l'entretien ménager, service de buanderie, 1 stationnement avec prise, 1 grand rangement et 2 sonnettes d'urgence dans chaque logement.

Aides financières disponibles calculées selon votre revenu annuel :

- Supplément au loyer (logement disponible)
- Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus).

Demandez une visite ou téléphonez au 418-852-2525 pour plus d'information.

Le Conseil d'administration et la direction

..PROFIL D'ENTREPRISES

PETITE HISTOIRE DES COMMERCE D'ICI

A.P.F Jérôme Dubé

L'entreprise d'aménagements paysagers et forestiers APF Jérôme Dubé débute en 2006.

Fort d'une expérience de plus de 15 ans, voyant la demande grandissante et l'évolution du marché, la compagnie a su se positionner afin de satisfaire une clientèle toujours croissante.

La politique d'APF Jérôme Dubé est de toujours effectuer les travaux dans les meilleurs délais.

APF Jérôme Dubé c'est : la pose, la vente, les plans et conseils de produits de béton (pavés, tuiles, murets de soutènement ou décoratifs, bordures de stationnement ou de rue); la vente et la plantation d'arbres, de haies et d'arbustes; la vente et la pose de pelouse fraîche coupée chaque semaine, l'excavation, le nivelage de terrain, la tonte de pelouse résidentielle et commerciale, l'abattage d'arbres, le service-conseil pour les travaux que vous désirez effectuer personnellement et la vente de produits pour votre aménagement extérieur.

APF Jérôme Dubé c'est : des prix très compétitifs, des produits de qualités, des conseils judicieux, la livraison et l'installation dans toute la région. Tous ces services sont offerts au résidentiel, au commercial et au municipal.

APF Jérôme Dubé a pour défi en 2013 : l'ajout d'une équipe de construction au niveau résidentiel et une au niveau commercial et municipal.

APF Jérôme Dubé dessert un large territoire, sur la Côte du Sud de Québec à Rivière- du- Loup et même au-delà pour les contrats commerciaux. Nous offrons les produits Béton Bolduc (dont nous sommes les installateurs autorisés pour l'est du Québec), Permacon, J-M Turcotte, Pelouse Richer-Boulet et Québec Multi-Plants.

Pour tous vos projets, communiquez dès maintenant avec APF Jérôme Dubé, il nous fera plaisir de vous conseiller et de vous aider à les réaliser. Pour estimation ou soumission et pour un travail de qualité à un prix abordable :

A.P.F JEROME DUBE
26, RANG DE LA CANELLE, ST-PACOME
418-894-9284, 418-852-2041
jerome.dube@hotmail.com

Débosselage Thériault

M. Raynald Milliard, ayant toujours travaillé dans le domaine de l'automobile, décide de se porter acquéreur de Débosselage R. Thériault en juillet 2005, entreprise qui changera de raison sociale pour devenir Débosselage Thériault 2005 inc.

Depuis ses débuts, l'entreprise n'a cessé de croître grâce à un investissement continu. Au départ, deux employés étaient aux services de la clientèle et aujourd'hui ils sont quatre à temps plein et deux occasionnels. Soucieux de l'environnement, M. Raynald Milliard fut le premier de la région à innover avec la nouvelle technologie de peinture à l'eau Dupont, et ce, un an après l'acquisition de son entreprise. Cette transformation nécessita des modifications à l'équipement et de la formation pour tout le personnel.

Accrédité par toutes les compagnies d'assurance et portant la bannière Carrossier autorisée NAPA, Débosselage Thériault 2005 inc. vous offre des services de débosselage, peinture, remplacement de pare-brise, traitement anti-rouille, lavage et cirage. De plus, trois voitures de courtoisie sont disponibles pour répondre aux besoins de la clientèle.



COUPON DE PARTICIPATION AU TIRAGE «L'ACHAT LOCAL, C'EST GÉNIAL !»

Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

Afin de favoriser l'achat local, le comité de développement de Saint-Pacôme s'allie aux commerçants du village pour créer ce nouveau concours : pour participer, déposez ce coupon dans la boîte destinée à cet effet à l'Épicerie Axep Gilbert Royer.

Le 8 février, nous ferons tirer 20 Paco\$ à dépenser dans tous les commerces de Saint-Pacôme

Bonne chance !



Le cercle de Fermières de Saint-Pacôme

En 2015 nous célébrerons cent ans d'histoire pour notre association et 80 pour notre Cercle.

Que d'anecdotes à raconter. Plusieurs parmi vous se souviendront de cette époque où les choses se passaient bien autrement. Afin de raviver votre mémoire, chaque mois, nous vous rappellerons quelques passages de cette histoire pas si lointaine, mais combien différente.

Les Cercles de Fermières du Québec font partie du paysage depuis 1915. Pour nous, tout a commencé le 16 janvier 1935 et 34 personnes étaient membres lors de l'assemblée de constitution.

De quoi parlait-on lors des rencontres ? On échangeait des recettes, des patrons, des conseils sur l'éducation des enfants et on pouvait même commander des graines de semence et des poussins qu'offrait alors le Département de l'Économie domestique.

Quel genre de recette, me direz-vous ? Un peu de tout, du pain, des gâteaux, comment apprêter les restes et surprise, une recette de « savon ».

Espérons que ces capsules de notre histoire sauront vous plaire et si vous avez des anecdotes à partager, n'hésitez pas à nous contacter, car nous serons ravies d'avoir des témoignages de cette époque.

Le Cercle de Fermières Saint-Pacôme,
Par : Josée Lévesque, responsable
Dossier Communications

Le comité proches aidants Kamouraska

Proche aidant...????

On entend de plus en plus parler de proche aidant....Semaine des proches aidants, articles dans les journaux, messages à la radio, à la télévision...On n'y porte pas toujours attention, mais ils sont là et vous en êtes peut-être unE sans le savoir....

Qu'est-ce qu'unE proche aidantE?

C'est une personne qui apporte aide et soutien à un proche (membre de la famille, conjointE, amiE) qui éprouve des problèmes de santé ou qui est en perte d'autonomie, et ce, sans rétribution. Cette personne est impliquée affectivement auprès de sa personne aidée et c'est normal de poser tous ces gestes pour celle-ci...La personne proche aidante demande de l'aide pour son aidéE mais presque jamais pour elle, car ce n'est pas elle qui est «malade»....

Alors, est-ce que vous vous êtes reconnuE????

Mais souvent à force de donner, l'énergie s'épuise, la santé vacille, le moral s'éteint et l'urgence de l'aide devient évidente....C'est souvent cette conséquence que la personne proche aidante ne réalise pas dans la routine de tous les jours et de toutes les tâches qui s'ajoutent sans trop les voir venir.

Pourquoi attend-t-on si longtemps avant de dire : « Ouf! J'ai besoin d'air et d'aide, sinon je ne serai plus capable! »

Il y a autant de réponses différentes que de proches aidantEs...

Depuis décembre 2011, le Comité proches aidants Kamouraska existe grâce au soutien financier de l'APPUI Bas-St-Laurent pour rejoindre les proches aidants, les sensibiliser et faire en sorte qu'ils se reconnaissent comme tels, et, qu'ils soient reconnus comme des piliers importants du maintien à domicile.

Il offre des rencontres thématiques et d'échange, de la formation et de l'information, du support et de l'écoute. Il donne accès à une bibliothèque spécialisée et au prêt de matériel adapté. Il rend également possibles des services de répit et de présence-surveillance.

Il travaille en concertation et en complémentarité avec le CSSSK et les organismes communautaires déjà engagés auprès des personnes âgées en perte d'autonomie à domicile.

Il vise avant tout l'amélioration de la qualité de vie des proches aidants.

Si vous vous sentez interpelléE par ces services, vous pouvez téléphoner : pour recevoir plus d'informations et pour vous joindre à un groupe : 418-856-7000 poste 6028

Proche aidantE, vous êtes unique, mais pas seulE!

Les Journées Boule de Neige

sont de retour à

la Station plein air

les 4 et 5 mars prochains

Surveillez la programmation

Relâche 2012 !





Brunch familial

Le dimanche 3 février 2013

de 10h à 13h

*À la Station Plein Air
de Saint-Pacôme*

Adulte : 12,00 \$

Enfants 6 à 12 ans : 7,00 \$

- 5 ans : gratuit

*Activités familiales dans le cadre du
Carnaval des Neiges de Saint-Pacôme
de 9h00 à 16h00*

*Billets en vente : Station Plein Air 418-852-2430
Municipalité de Saint-Pacôme 418-852-2356*



SUPER BOWL

Nachos et Ailes de poulet

Le dimanche

3 février 2013

Dès 16 heures

*Au bar la Fixation
de la Station Plein air*

*Présentation du match sur grand écran
Venez vivre l'ambiance du Super Bowl !*



Du jardin... À la maison...

Tartare de truite marinée et saumon fumé aux pommes et au jus de lime

100 gr de truite marinée coupée en petits dés
100 gr de saumon fumé coupé en petits dés
25 ml d'oignon rouge haché
1 c. à soupe de câpres
½ gousse d'ail haché fin
½ lime, zeste et jus
10 gr de pommes coupées en petits dés
20 gr de fromage cheddar moyen ou
fort coupé en dés
2 c. à soupe d'huile d'olive
Quelques gouttes de tabasco

Mélanger tous les ingrédients et réserver. Déposer le tartare dans des coupes ou verrines ou encore sur un lit de mesclun. Accompagner d'un crouton et de zeste de lime pour la décoration.

Utiliser de la truite marinée du commerce ou encore marinez la vous-même : couper la truite fraîche en dés, ajouter 2 c. à soupe de vinaigre de vin blanc et une pincée de sel. Laisser reposer environ 30 minutes en remuant de temps en temps avant de commencer la recette.

Une entrée colorée et savoureuse !

Suzanne Gagnon
Cercle de Fermières Saint-Pacôme

Club des 50 ans et plus Anniversaires du mois de février

Jos.-Émile Lévesque	1 février	Suzanne Pelletier	11 février
Alain Lévesque	1 février	Jean-Paul Milliard	13 février
Hélène Bernier	3 février	Rachel Ouellet	17 février
France Liizotte	3 février	Carol Milliard	17 février
Francine Alexandre	5 février	Alida Bouchard	18 février
Yves Lévesque	5 février	Gilbert Ruest	24 février
Réjean Houle	6 février	Richard Chamberland	25 février
Vincent Ouellet	8 février	Adrien Chamberland	26 février
Neil Dubé	11 février	Gervais Lévesque	26 février



Capsule verte

MIROIR, MIROIR...

Un peu d'alcool enlèvera tous les résidus de laque à cheveux dans votre miroir de salle de bain. Il brillera comme un sou neuf!

Sécurité routière

Passage pour piétons



Lorsque vous circulez à pied

Rendez-vous à l'intersection la plus proche pour traverser;

Marchez sur le trottoir ou, s'il n'y en a pas, marchez au bord de la chaussée, face à la circulation;

Évitez de traverser entre deux véhicules stationnés;

Portez des vêtements aux couleurs claires ou avec des bandes réfléchissantes pour être bien visible.

Lorsque vous conduisez

Lorsque la chaussée comporte des marques et un panneau indiquant un passage pour piétons, le conducteur est tenu de faire preuve de vigilance et de céder le passage aux piétons désireux de traverser, sans quoi il commet une infraction à l'article 410 du Code de la sécurité routière.

Lorsqu'un piéton s'engage dans un **passage pour piétons**, le conducteur d'un véhicule routier doit immobiliser son véhicule et lui permettre de traverser. La même règle s'applique aux cyclistes.

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunions des 4 et 18 décembre 2012

332.12.12 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 décembre 2012 soit accepté tel que présenté.

333.12.12 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2012

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2012 soit adopté tel que présenté.

335.12.12 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que Mme Carmelle Fortin soit nommée maire suppléante pour les mois de décembre 2012, janvier et février 2013 avec toutes les tâches et obligations qui s'y rattachent le cas échéant, y compris le remplacement du maire pour siéger au conseil des maires à la MRC de Kamouraska.

336.12.12 ACCEPTATION DE SOUMISSION – TRANSPORT ET COLLECTE DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES 2013 À 2016

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues au bureau municipal à la date et avant l'heure demandée;

2013 à 2016	Campor Environnement inc.	Camionnage Alain Benoit	Sani Lang
2013	171,03 \$	171,31 \$	202,36 \$
2014	175,34 \$	176,49 \$	204,66 \$
2015	179,62 \$	181,84 \$	206,96 \$
2016	186,15 \$	186,84 \$	210,40 \$
Tota	712,14 \$	716,48 \$	824,38 \$

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Camionnage Alain Benoit pour la vidange des boues de fosses septiques et d'autoriser le maire, M. Gervais Lévesque et le directeur général, M. Frédéric Lee, à signer le contrat couvrant la période de 2013 à 2016.

337.12.12 ACCEPTATION DE SOUMISSION – SERVICES D'INGÉNIEURS – PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RUE GARNEAU

ATTENDU QUE lors de la tenue d'une séance régulière du conseil municipal le 3 juillet 2012, le règlement numéro 269 portant sur le prolongement des services d'aqueduc et d'égout rue Garneau a été adopté;

ATTENDU QUE le MAMROT a approuvé le règlement numéro 269 le 17 septembre 2012;

ATTENDU QUE les appels d'offres sous invitation ont été envoyés aux firmes Genivar de Rivière-du-Loup, Roche de Montmagny et BPR de Rimouski;

ATTENDU QU'UN comité composé de trois membres a effectué l'analyse des soumissions en fonction de critères établis dans l'appel d'offres et que les soumissionnaires éventuels étaient au courant desdits critères;

ATTENDU QUE les résultats de l'analyse se résument comme suit, et que la firme ayant le plus haut pointage est recommandée par le comité de sélection :

FIRMES	ÉVALUATION	PRIX	POIN TAG E
Genivar inc.	83.67	44 840,25 \$	29.81
Roche Ltée	Non conforme		
BPR – Infrastructure inc.	84.67	30 429,58 \$	44.26

M. Nicholas Ouellet et M. Robert Bérubé étant en désaccord demandent le vote.

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à la majorité des membres présents d'accepter la soumission de la firme BPR – Infrastructure inc. au prix de trente mille quatre cent vingt-neuf dollars et cinquante-huit cents (30 429,58 \$) avant taxes pour l'élaboration des plans pour le projet de développement de la rue Garneau.

338.12.12 AUTORISATION DE PAIEMENT – TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS – DÉCOMPTÉ PROGRESSIF #2, 3 ET 4 – PROJET DE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT RUE DE LA PRUCHIÈRE

ATTENDU QUE des dépassements de coût sont prévus dans le projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la rue de la Pruchière;

ATTENDU QUE les décomptes progressifs numéro 2, 3 et 4 ont été reçus;

Le vote est demandé par Nicholas Ouellet et Robert Bérubé étant en désaccord avec le paiement de ces décomptes progressifs.

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à la majorité des membres présents d'autoriser le paiement des décomptes progressifs numéro 2 au montant de quarante-huit mille six cent quarante-deux dollars et quatre-vingt-quatorze cents (48 642,94 \$) taxes incluses et le numéro 3 au montant de soixante et onze

mille cent quarante-quatre dollars et cinq cents (71 144,05 \$) taxes incluses. Le numéro 4 au montant de quatre-vingt-quatre mille quatre-vingt-quatorze dollars et vingt-huit cents (84 094,28 \$) taxes incluses sera payé ultérieurement.

339.12.12 OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT RÈGLEMENT NUMÉRO 264 – PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET ÉGOUT RUE MEUNIER

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil autorise le maire, M. Gervais Lévesque et le directeur général, M. Frédéric Lee à procéder à l'ouverture d'une marge de crédit temporaire au montant de cent soixante mille dollars (160 000,00 \$) relativement au règlement numéro 264 – Prolongement des services d'aqueduc et égout rue Meunier

340.12.12 OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT RÈGLEMENT NUMÉRO 265 – PROLONGEMENT DES RUES OUELLET ET PAQUET

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil autorise le maire, M. Gervais Lévesque et le directeur général, M. Frédéric Lee à procéder à l'ouverture d'une marge de crédit temporaire au montant de cinquante-cinq mille dollars (55 000,00 \$) relativement au règlement numéro 265 – Prolongement des rues Ouellet et Paquet.

341.12.12 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Sylvain Dubé soit nommé pour représenter la Municipalité de Saint-Pacôme auprès de la Régie intermunicipale en sécurité incendie du Kamouraska Ouest pour l'année 2013.

342.12.12 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA-OUEST

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Robert Bérubé soit nommé pour représenter la Municipalité de Saint-Pacôme auprès de la Régie intermunicipale des Matières résiduelles du Kamouraska-Ouest pour l'année 2013.

343.12.12 PROJET D'IMPLANTATION DE LA VISIOCONFÉRENCE DANS LES

MUNICIPALITÉS DU BAS-SAINT-LAURENT

ATTENDU QUE la démarche du projet d'implantation de la visioconférence dans les municipalités du Bas-Saint-Laurent est toujours en cours et qu'elle est maintenant dans les mains du Ministère de la Culture et des Communications;

ATTENDU QUE les municipalités n'ont aucun frais à payer pour l'acquisition, l'installation et le calibrage;

ATTENDU QUE les municipalités devront par la suite défrayer les frais d'entretien, d'utilisation et de mise à jour de logiciels;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme est intéressée à s'intégrer au projet ;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent dans ses démarches afin de rendre possible ce projet avant-gardiste.

344.12.12 CORRECTION A LA RÉSOLUTION NUMÉRO 300.11.12 – ADOPTION DU BUDGET 2013 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA-OUEST

ATTENDU QUE lors de la transmission des données du tonnage 2011 par les municipalités, une erreur de calcul s'est glissée;

ATTENDU QUE ces données servent au calcul des quotes-parts pour l'année 2013;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter la répartition des quotes-parts de la façon suivante :

	Populat ion 2012	RFU 2012	Répartitio n 33 1/3 %	Contri bution 2013
Ste-Anne	1 766	115 436 200 \$	28,5096%	88 226\$
St-Onésime	558	37 146 926 \$	9,4520%	29 250\$
St-Gabriel	760	32 940 486 \$	10,7914%	33 395\$
St-Pacôme	1 643	94 999 901 \$	27,5091%	85 130\$
Riv.-Ouelle	1 117	116 128 715 \$	23,7379%	73 460\$
Totaux	5 844	3 96 652 228 \$	100,0000 %	309 461\$

345.12.12 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-PACÔME

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport budgétaire 2013 de l'Office municipal d'habitation tel que présenté ci-dessous :

REVENUS 53 100 \$

DÉPENSES

Administration	11 933 \$
Conciergerie et entretien	11 601 \$
Énergie,taxes,assurances et sinistres	25 508 \$
Remplacement, améliorations et modernisations	5 000 \$
Financement	44 068 \$
Services à la clientèle	3 554 \$

TOTAL DES DÉPENSES 101 664 \$

DÉFICIT (48 564 \$)

Partage du déficit	
SHQ : 90%	43 708 \$
Municipalité : 10%	4 856 \$

346.12.12 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2013

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

ATTENDU QUE la présente résolution n'entre pas à l'encontre du règlement numéro 114 de la Municipalité de Saint-Pacôme;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2013, qui se tiendront les mardis et débiteront à 20 heures :

Le mardi 8 janvier	le mardi 2 juillet
Le mardi 5 février	le mardi 6 août
Le mardi 5 mars	le mardi 3 septembre
Le mardi 2 avril	le mardi 1 ^{er} octobre
Le mardi 7 mai	le mardi 12 novembre
Le mardi 4 juin	le mardi 3 décembre

347.12.12 FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION DE MME MARIJO COUTURIER DUBÉ, AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

ATTENDU QUE Mme Marijo Couturier Dubé occupe le poste d'agente de développement à la Municipalité de Saint-Pacôme depuis le 10 septembre 2012;

ATTENDU QUE Mme Marijo Couturier Dubé, agente de développement a su répondre aux attentes des membres du conseil municipal dans son travail;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder la permanence à Mme Marijo Couturier Dubé au poste d'agente de développement pour la Municipalité de Saint-Pacôme.

DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME CAROLE MORIN

Ce point est reporté à une réunion ultérieure et sera discuté en réunion de travail.

348.12.12 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME LOUISE CHAMBERLAND

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Louise Chamberland a reçu par legs la propriété sise au 290, boulevard Bégin le 30 novembre 2012;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Louise Chamberland au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 290, boulevard Bégin.

349.12.12 REMPLACEMENT D'UNE POMPE DE SURPRESSION POUR P1 ET P2

ATTENDU QU'une pompe de surpression pour P1 et P2 démontre très clairement qu'elle est sur le point de cesser de fonctionner;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à Gaétan Bolduc & Ass. Inc. et Allen Entrepreneur Général inc.;

ATTENDU QUE deux (2) solutions s'offrent à nous dans ce dossier, soit remplacer une partie de la pompe avec Gaétan Bolduc & Ass. Inc. au coût de trois mille cent quatre-vingt-quinze dollars (3 195,00 \$), soit remplacer complètement la pompe avec Allen Entrepreneur Général inc. au montant de cinq mille deux cent trente-cinq dollars (5 235,00 \$) ou avec CP Tech au montant de cinq mille quatre cent trois dollars et quatre-vingt-trois cents (5 403.83 \$);

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Allen Entrepreneur Général inc. au montant de cinq mille deux cent trente-cinq (5 235,00 \$) pour le remplacement de la pompe de surpression pour P1 et P2.

350.12.12 MODIFICATIONS SUR L'ASSURANCE-EMPLOI – DEMANDE AU GOUVERNEMENT CANADIEN D'ABROGER LES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES

ATTENDU QUE les projets pilotes prévus à l'article 109 de la Loi sur l'assurance-emploi ont été abolis de façon unilatérale;

ATTENDU QUE ces projets pilotes ont été mis en place dans un contexte où les acteurs socio-économiques de tous horizons oeuvraient sur la composition de notre économie dans le but de diminuer les effets du chômage saisonnier;

ATTENDU QUE malgré toutes ces interventions, le taux d'emploi saisonnier est demeuré inchangé au Bas-Saint-Laurent depuis le début des années 2000 (10%);

ATTENDU QU'en plus de la fin de ces projets pilotes les modifications à la Loi sur l'assurance-emploi toucheront de plein fouet les travailleurs saisonniers;

ATTENDU QUE la classification des chômeurs en trois catégories crée la catégorie des prestataires dits « fréquents » faisant en sorte que tous ceux qui ont touché plus de 60 semaines de prestation au cours des cinq dernières années en feront partie;

ATTENDU QUE ceux-ci devront dès leur septième semaine de prestation accepter tout travail dans un rayon d'une heure de leur résidence, et ce, à un salaire pouvant être réduit de 70% de leur salaire précédent, sans tenir compte de leur formation et de leurs compétences;

ATTENDU QUE cette mesure entraînera un exode des travailleurs des municipalités de notre région;

ATTENDU QUE les travailleurs saisonniers forcés d'accepter un emploi ne seront plus disponibles pour reprendre un emploi saisonnier, ce qui aura pour impact de créer une pénurie de main-d'œuvre pour des industries saisonnières vitales telles que les pêcheries, l'acériculture, l'agriculture, la foresterie, la sylviculture, la construction et le tourisme;

ATTENDU QUE l'abolition des conseils arbitraux, des juges arbitres et des mécanismes d'appel limitera les contestations possibles et l'accessibilité à la justice;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme fasse parvenir sans délai la présente à Mme Diane Finley, Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences ainsi qu'une copie conforme à la Coalition de l'Assurance Chômage du Bas-Saint-Laurent et de faire appel au gouvernement fédéral afin :

QU'il remette sur pied les projets pilotes de bonification de la loi sur l'assurance-emploi;

QU'il renonce à sa réforme du régime d'assurance-emploi qui menace notre économie, nos entreprises, nos travailleurs et nos municipalités;

QUE cesse immédiatement toute forme d'acharnement fait aux chômeurs saisonniers concernant la demande de recherche abusive d'emploi.

351.12.12 ESCADRON 761 DES CADETS DE L'AIR – DEMANDE DE DON

ATTENDU QU'il y a déjà 45 ans que l'escadron 761 des cadets de l'air accueille un groupe de jeunes de 12 à 18 ans;

ATTENDU QUE ces jeunes cadets et cadettes pratiquent les activités suivantes : musique, sports d'équipe, tir à la carabine à air comprimé, survie pour équipage de vol, orientation en forêt, exercice militaire, vol à voile, vol motorisé, vol en hélicoptère, art oratoire, camps d'été et emplois d'été, sorties éducatives et sorties sportives;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un don de trente-cinq dollars (35,00 \$) à l'Escadron 761 des cadets de l'air de la région du Kamouraska.

352.12.12 CLUB OPTIMISTE DE SAINT-PACÔME – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE le Club Optimiste de Saint-Pacôme tient du 26 janvier au 3 février 2013 la vingt-septième (27^e) édition du Carnaval des Neiges;

ATTENDU QUE cette activité de financement est destinée à aider les jeunes de notre communauté par différents programmes;

ATTENDU QUE le Club Optimiste sollicite notre appui à cet événement en tant que donateur;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer le Club Optimiste de Saint-Pacôme dans la vingt-septième (27^e) édition du Carnaval des Neiges ainsi que pour les autres activités de 2013 pour un montant de cinq cents dollars (500,00 \$).

353.12.12 LA FABRIQUE – CONTRIBUTION AU FEUILLET PAROISSIAL

ATTENDU QUE le comité du Feuilleton paroissial est à planifier le feuilleton de 2013 pour les municipalités de Saint-Gabriel, Rivière-Ouelle et Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE notre contribution permet au comité du Feuilleton paroissial d'offrir aux paroissiens un feuilleton fort apprécié par son unité et la présentation des informations reliées à la vie communautaire des paroisses;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de contribuer pour un montant de deux cents dollars (200,00 \$) pour la réalisation du Feuilleton paroissial pour l'année 2013.

354.12.12 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 21h24.

355.12.12 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018 soit accepté tel que présenté.

356.12.12 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 273 – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

A) RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE BUDGET DE L'ANNÉE FONCIÈRE 2013 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS ;

B) D'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE, DES TAXES FONCIÈRES SPÉCIALES ET DES TARIFS POUR LES SERVICES : D'AQUEDUC, D'ÉGOUT, D'ASSAINISSEMENT DES EAUX, DE LA COLLECTE ET DE LA DISPOSITION DES ORDURES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES POUR RÉSIDENCES ET COMMERCE ISOLÉS.

ATTENDU QUE le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le Conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2013 – 2014 – 2015;

ATTENDU QU'un avis de motion de ce règlement a été donné à la réunion régulière du 6 novembre 2012 par le conseiller, M. Robert Bérubé;

POUR TOUTES CES RAISONS, IL EST PROPOSÉ PAR M. SYLVAIN DUBÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE LE RÈGLEMENT 273 SOIT ADOPTÉ ET QUE LE CONSEIL ORDONNE ET STATUE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le Conseil adopte le budget « dépenses » qui suit pour l'année financière 2013.

DÉPENSES

Administration générale	291 776 \$
Sécurité publique	183 741 \$
Transports	365 686 \$
Hygiène du milieu	372 770 \$
Participation au déficit OMH	4 856 \$
Participation Habitation Saint-Pacôme	2 600 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	134 401 \$
Loisirs et Culture	211 663 \$
Frais de financement	796 128 \$
TOTAL DES DÉPENSES:	2 363 621 \$

ARTICLE 2

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le Conseil prévoit les recettes suivantes :

A) Recettes spécifiques

Services rendus – organismes municipaux	1 717 \$
Autres services rendus/autres recettes/sources locales	87 131 \$
Autres recettes (transferts)	440 791 \$
Service de la dette – 85 % (utilisateur)	359 115 \$
Service de la dette – 15 % (l'ensemble)	62 741 \$
Service de la dette – 25 % (zone industrielle)	22 569 \$
Coût d'exploitation – aqueduc et égout	164 302 \$
Réserve pour étangs aérés	5 000 \$
Vidanges	159 632 \$
Vidange des fosses septiques pour chalets, résidences et commerces isolés	15 648 \$
TOTAL DES RECETTES SPÉCIFIQUES :	1 318 646 \$

B) Recettes basées sur le taux global de taxation

Immeubles du réseau des Affaires sociales	61 010 \$
Immeubles des écoles primaires	18 090 \$
Péréquation	111 100 \$
TOTAL RECETTES BASÉES SUR TAUX GLOBAL :	190 200 \$

C) Pour combler la différence entre les dépenses et le taux des recettes spécifiques ainsi que les recettes basées sur le taux global de taxation, la taxe générale à l'évaluation sera la suivante :

Taxes générales (foncière générale, foncière voirie et foncière police)	716 693 \$
Quote-part – MRC de Kamouraska	136 141 \$
Immeubles du Gouvernement fédéral	1 300 \$
Immeubles du Gouvernement provincial	641 \$
TOTAL:	854 775 \$

Recette de la taxe

Une taxe foncière générale de 1.03 \$/100 \$ d'évaluation imposable, sur une évaluation des immeubles imposables de 91 202 900,00 \$

GRAND TOTAL : 2 363 621 \$

ARTICLE 3

Le Conseil adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit et tel que détaillé dans la résolution 357.12.12 :

2013	2014	2015
TOTAL DES DÉPENSES ANTICIPÉES :		
290 000 \$	225 000 \$	150 000 \$

ARTICLE 4

Les taux de taxe et de tarif énumérés ci-après s'appliquent pour l'année financière 2013.

ARTICLE 5

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 1,03 \$/100 \$ pour l'année 2013 conformément au rôle d'évaluation au 1^{er} janvier 2013 et se détaille comme suit :

Taxe foncière	.00567/100\$
Service de la police	.00095/100\$
Réseau routier	.00125/100\$
Service de la dette 15%	.00069/100\$
Service de la dette 25% (zone industrielle)	.00025/100\$
Quote-part MRC	.00149/100\$

ARTICLE 6

Tarification – Aqueduc et égout (dette)

Le Conseil fixe le tarif aqueduc et égout 2013 à 623.74 \$ pour l'unité de référence 1 « Résidentiel » identifié au tableau des unités contenu aux règlements numéros 92, 119, 171, 189, 206, 212, 235, 247, 261, 264 et 269 pour tous les immeubles identifiés.

ARTICLE 7

Tarification – Frais d'exploitation

Les coûts d'exploitation pour l'aqueduc et l'égout seront chargés à 288.25 \$ pour l'unité de référence 1 « Résidentiel » identifiée au tableau des unités contenu aux règlements numéros 92, 119, 171, 189, 206, 212, 226, 235, 247, 261, 264, et 269 pour tous les immeubles identifiés.

ARTICLE 8

Le Conseil fixe le tarif de compensation pour l'enlèvement et la destruction des ordures et matières recyclables à 194.20 \$ pour l'année 2013, selon le règlement 262 soit l'unité de référence équivalente au 360 litres.

ARTICLE 9

Le conseil fixe le tarif pour la vidange de fosse septique à 98.42 \$ pour l'année 2013. Pour les chalets, le tarif est de 49.21 \$ pour l'année 2013.

ARTICLE 10

Le conseil fixe le tarif Réserve pour étangs aérés à 8.77 \$ pour l'unité de référence 1 « Résidentiel » identifié au tableau des unités contenu aux règlements numéro 92, 119, 170,

171, 189, 206, 212, 226, 235, 247, 261, 264 et 269 pour tous les immeubles identifiés.

ARTICLE 11

Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est fixé à 15 % pour l'exercice financier du 1^{er} janvier 2013.

ARTICLE 12

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

357.12.12 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2013, 2014 ET 2015

ATTENDU QU'en vertu de l'article 956 du Code municipal, le Conseil doit préparer et adopter un programme triennal d'immobilisations en prévoyant pour les trois prochaines années, soit 2013, 2014 et 2015, des dépenses d'immobilisations;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Saint-Pacôme adopte son plan triennal d'immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015 et prévoit les dépenses suivantes, conditionnelles à l'obtention d'aide financière pour les projets ci-dessous mentionnés :

PROJET 00001 en 2013

Prolongement des services rue Garneau et pavage 175 000,00 \$

PROJET 00002 en 2013

Pavage et bordures rue Meunier 75 000,00 \$

PROJET 00003 en 2013

Changement du système de chauffage 40 000,00 \$

PROJET 00001 en 2014

Remplacement des fenêtres et du couvre plancher Centre communautaire 75 000,00 \$

PROJET 00002 en 2014

Aqueduc et égouts sanitaires Nord du Rocher 150 000,00 \$

PROJET 00001 en 2015

Aqueduc et égouts sanitaires Nord du Rocher 150 000,00 \$

Tous ces projets étant conditionnels à l'aide financière des gouvernements supérieurs.

FAIT ET ADOPTÉ À SAINT-PACÔME, CE DIX-HUITIÈME (18e) JOUR DE DÉCEMBRE 2012.

358.12.12 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 19h59.



*Projet réalisé par
le Club des 50 ans et plus*



Café-Jasette

11^e Café

Prenez soin de votre coeur

Animé par Tony Gibbon

Quand : lundi 11 février 2013

Où : Centre municipal de Saint-Pacôme,
27 rue Saint-Louis

L'Arc-en-ciel du coeur

Organisme sans but lucratif venant en aide aux personnes
touchées par les maladies du coeur

Inscription obligatoire au 418-852-2356, demandez Marijo
Covoiturage possible, renseignez-vous!



En collaboration avec la Municipalité et le Cercle de Fermières de Saint-Pacôme ainsi que
la Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière Ouelle





**UN SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF INTÉGRÉ
À VOTRE DISPOSITION DU LUNDI AU VENDREDI
SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE KAMOURASKA**

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT L'HORAIRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2013

- Pour connaître l'horaire complet, consulter le site www.mrckamouraska.com
- Le territoire desservi s'étend de Saint-Roch-des-Aulnaies jusqu'à Saint-Joseph-de-Kamouraska
- Aucune réservation n'est requise pour le transport collectif régulier entre Saint-Pascal et La Pocatière, vous n'avez qu'à vous rendre au point d'embarquement désigné 5 minutes avant l'heure indiquée.

HORAIRE DES TRANSPORTS DU TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF INTÉGRÉ

- **Transport collectif régulier** : Le service de transport régulier est offert du lundi au jeudi, entre 7 h et 18 h et le vendredi jusqu'à 22 h.
- **Transport collectif intégré et adapté** : Pour les municipalités extérieures, vous devez toujours réserver votre transport au moins 24 heures à l'avance en nous rejoignant au bureau **418 856-5856** du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
- **En cas de mauvaise température** : Nos services de transport collectif et intégré seront interrompus pour la journée. Pour savoir s'il y a arrêt de service, écoutez CHOX 97,5 entre 7 h et 7 h 30.
- Pour toutes autres demandes en dehors de cet horaire, vous devez en vérifier les possibilités en communiquant avec le bureau de Trans-apte inc. au 418 856-5856. Chaque demande sera traitée individuellement et devra répondre aux critères établis.

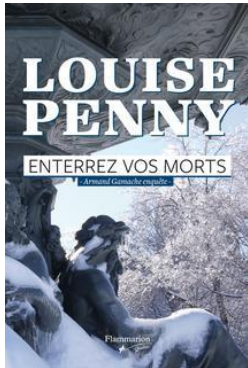
TARIFICATION DES SERVICES DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF INTÉGRÉ

Le montant exact est payable au conducteur. Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins accompagnés d'un adulte.

- **Transport collectif régulier** : Ligne directe (route 230 entre Saint-Pascal et la Pocatière) : 3 \$ par déplacement. Municipalités extérieures à la ligne directe : 5 \$ par déplacement.
- **Transport collectif intégré** (La réservation est toujours requise 24 h à l'avance) : Municipalité immédiate à la ligne directe : 3 \$. D'une municipalité vers une autre : 5 \$.

Chronique culturelle

À lire ce mois-ci...



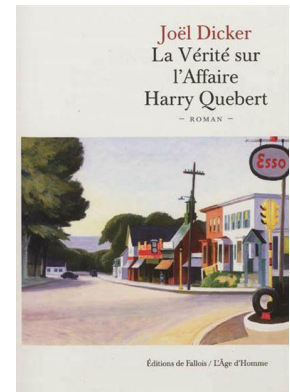
Louise Penny est aussi l'auteur de « En plein cœur », « Sous la glace », « Le mois le plus cruel », « Défense de tuer » et « Révélation brutale ».

Tandis que le Vieux-Québec scintille sous la neige et s'égaye des flonflons du carnaval, Armand Gamache

tente de se remettre du traumatisme d'une opération policière qui a mal tourné. Mais, pour l'inspecteur-chef de la SQ, impossible d'échapper longtemps à un nouveau crime, surtout lorsqu'il survient dans la vénérable Literary and Historical Society, une institution de la minorité anglophone de Québec. La victime est un archéologue amateur connu pour sa quête obsessionnelle de la sépulture de Champlain. Existerait-il donc, enfoui depuis quatre cents ans, un secret assez terrible pour engendrer un meurtre ? Confronté aux blessures de l'histoire, hanté par ses dernières enquêtes, Gamache doit replonger dans le passé pour pouvoir enfin enterrer ses morts

Autre roman de cet auteur : « La vérité sur nos pères »

À New York, au printemps 2008, lorsque l'Amérique bruisse des prémices de l'élection présidentielle, Marcus Goldman, jeune écrivain à succès, est dans la tourmente : il est incapable d'écrire le nouveau roman qu'il doit remettre à son éditeur d'ici quelques mois. Le délai est près d'expirer quand soudain tout bascule pour lui : son ami et ancien professeur d'université, Harry Quebert, l'un des écrivains les plus respectés du pays, est rattrapé par son passé et se retrouve accusé d'avoir assassiné, en 1975, Nola Kellergan, une jeune fille de 15 ans, avec qui il aurait eu une liaison. Convaincu de l'innocence de Harry, Marcus abandonne tout pour se rendre dans le New Hampshire et mener son enquête. Il est rapidement dépassé par les événements : l'enquête s'enfonce et il fait l'objet de menaces. Pour innocenter Harry et sauver sa carrière d'écrivain, il doit absolument répondre à trois questions : Qui a tué Nola Kellergan ? Que s'est-il passé dans le New Hampshire à l'été 1975 ? Et comment écrit-on un roman à succès ? Sous ses airs de thriller à l'américaine, *La Vérité sur l'Affaire Harry Quebert* est une réflexion sur l'Amérique, sur les travers de la société moderne, sur la littérature, sur la justice et sur les médias.



Bibliothèque Mathilde-Massé

Au cours du mois à votre BIBLIO

Gagnants du tirage Des livres pour Noël

Les gagnants du tirage *Des Livres pour Noël* sont Sandrine Morin et Léa-Rose Lizotte dans la catégorie enfant, Jacob Pelletier et Xavier Boucher dans la catégorie jeunesse, et Émilie Ouellet dans la catégorie adulte. Bravo!

Vente de livres usagés

La vente de livres usagés a commencé. Comme l'année dernière, les livres grand format sont à 1 \$, alors que les livres de poche et les livres jeunesse sont à 50 ¢. Nous avons aussi des magazines et des CD de musique pour 25 ¢, et des films en DVD pour 50 ¢.

Profitez du spécial *Achetez-en 4 et obtenez le 5^e gratuitement!*

Nouveautés

- *L'Embellie*, d'Audur Ava Ólafsdóttir
- *Les frères Sisters*, de Patrick deWitt
- *Le sillage de l'oubli*, de Bruce Machart
- *Le Christ obèse*, de Larry Tremblay
- *Le Journal de Frankie Pratt*, de Caroline Preston
- *Charles, prisonnier du cyclope*, de Alex Cousseau
- *Boum!*, de Leo Timmers
- *Émile est invisible*, de Vincent Cuvellier

Heures d'ouverture de la BIBLIO

Les dimanches de 10 h à 12 h, les mardis de 18 h 30 à 20 h 30 et les jeudis de 15 h 30 à 17 h 30
Téléphone : 418 315-0579

Concours « Vos plus beaux clichés » De Saint - Pacôme – hiver 2013



- ▶ Passionné de la photo, le comité de développement vous invite à soumettre vos plus belles images de St-Pacôme de la saison hivernale 2013.
- ▶ Remettez vos photos avant le 22 mars 2013, un jury sélectionnera deux gagnants parmi les photos qui seront remises (maximum de 5 photos par personne).

Prix à gagner !

Premier prix : 50 Paco \$

Deuxième prix : 25 Paco \$

- ▶ 10 photos seront sélectionnées à chaque saison par le Jury pour le prix coup de cœur. Ces photos seront affichées à la **bibliothèque municipale Mathilde-Massé**.
- ▶ Amateur ou passionné de la photo, nous voulons voir, à travers vos yeux, ce qui caractérise notre village.
- ▶ Procurez-vous une fiche d'inscription (page suivante ou au bureau municipal) et remettez-la au bureau municipal. Vous devez envoyer vos photos à l'adresse suivante : develop-stpacome@bellnet.ca

Le comité de développement de St-Pacôme



DÉTAILS DU CONOURS DE PHOTO « VOS PLUS BEAUX CLICHÉS » – HIVER 2013

Exposition

Les photos seront affichées à la bibliothèque Mathilde Massé de St-Pacôme et sur le site web de la municipalité.

Durée du concours

Le concours débutera le 23 décembre 2012 et se terminera le 22 mars 2013. Les photos remises devront avoir été prises obligatoirement entre ces dates.

Qui peut participer ?

Tous ceux qui ont un coup de cœur à St-Pacôme (résident et non-résident). Maximum 5 photos par participant seront acceptées.



2e prix concours été 2012 : Mme Jocelyne Hudon

Droits d'auteur

La signature du coupon qui doit accompagner chaque photographie constitue la cession, à titre gratuit et pour une durée indéterminée, d'une licence d'utilisation et de reproduction permettant à la Municipalité de Saint-Pacôme d'utiliser et de reproduire de quelque façon que ce soit et sur quelque support que ce soit les photographies soumises dans le cadre de ce concours, ainsi que la garantie par le participant qu'il en est le véritable auteur ou l'utilisateur autorisé. Le nom de l'auteur sera obligatoirement mentionné pour toute utilisation de sa photographie.



Prix coup de cœur concours été 2012 : Mme France Deschênes

Adresse d'envoi

Les photos devront être envoyées à l'adresse courriel suivante :

develop-stpacome@bellnet.ca

Le formulaire d'inscription que vous retrouvez à l'endos de celle-ci doit être complété et remis au bureau municipal :

Municipalité de Saint-Pacôme

27, rue St-Louis, C.P. 370

Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

Format

Les formats maximum acceptés seront les 4x6 en format numérique. Une photo ayant un autre format, une modification ou un ajout sera éliminée.

Membres du Jury

Le comité d'évaluation sera composé par 2 membres du comité de développement, 2 élèves de l'école La Pruchière et 1 professionnel de la photo.

Formulaire à compléter – Concours « Vos plus beaux clichés »

Nom : _____
Adresse : _____
Ville et Code postal : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

Licence d'utilisation et de reproduction

Le soussigné cède gratuitement à la Municipalité de Saint-Pacôme, et pour une durée indéterminée, une licence lui permettant d'utiliser et de reproduire de quelque façon que ce soit et sur quelque support que ce soit les photographies accompagnant ce coupon et lui garantit qu'il en est l'auteur ou l'utilisateur autorisé.

Signature du participant : _____

Important : Si vous prenez des images avec des personnes :

Tous doivent approuver la résiliation DE LICENCE D'UTILISATION ET DE REPRODUCTION ci-haut mentionnée :

Description ou titre de la photo 1 :

Pourquoi ce lieu ou cet événement représente-t-il votre coup de cœur ?

Description ou titre de la photo 2 :

Pourquoi ce lieu ou cet événement représente-t-il votre coup de cœur ?

Description ou titre de la photo 3 :

Pourquoi ce lieu ou cet événement représente-t-il votre coup de cœur ?

Description ou titre de la photo 4 :

Pourquoi ce lieu ou cet événement représente-t-il votre coup de cœur ?

Description ou titre de la photo 5 :

Pourquoi ce lieu ou cet événement représente-t-il votre coup de cœur ?



SAMEDI, 26 JANVIER 2013

9 h à 15 h **PONT DU BONHOMME.**
Responsables : Jérôme Dubé, 418 852-2041
Diane Chamberland, 418 852-2143

DIMANCHE, 27 JANVIER 2013

10 h à 13 h **BRUNCH DES CARNAVALEUX**
Coût : adultes : 10 \$
Enfants : 12 ans et moins : 6\$,
5 ans et moins : gratuit
Endroit : Salle Communautaire Albert-Royer
(Club de golf)
Vente de cartes : Claudette Houle, 418 852-2479
et les membres optimistes

14 h **MISE AU JEU DU BONHOMME**
Endroit : Station Plein Air de Saint-Pacôme

VENDREDI, 1 FÉVRIER 2013

CARNAVAL DES ENFANTS
École de La Pruchière
Responsable : Le personnel de l'école

21 h **MISE EN CAPSULES**
Restaurant l'Escale de Saint-Pacôme

SAMEDI, 2 FÉVRIER 2013

18 h **SOUPER ET SOIRÉE DU COURONNEMENT**
Endroit : Centre municipal de Saint-Pacôme
Coût : adultes : 15 \$
Enfants : 12 ans et moins : 8 \$
Vente des cartes : Claudette Houle, 852-2479 et
les membres optimistes

21 h **SOIRÉE DANSANTE DE LA REINE**
Animation : Anima...Son.
Entrée : 2 \$ ou port du macaron.
Prix de présence.

DIMANCHE 3 FÉVRIER 2013

9 h à 16 h **JOURNÉE FAMILIALE**
Endroit : Station plein air de Saint-Pacôme.
Responsables : Marcel Pelletier, 418 852-2143
Diane Chamberland, 418 852-2143

SKI ET GLISSADES :
GRATUIT AVEC LE PORT DU MACARON

Activités diverses : maquillage pour les enfants,
ballons, promenades à cheval, cabane à sucre 1 \$

Vers 15 h 30 **TIRAGE DE LA LOTERIE**
Responsable : Lisette Lévesque

LOTÉRIE DU CARNAVAL

À GAGNER À L'ACHAT DE BILLETS DE LOTÉRIE :
9 prix en argent de 100 \$ à 1 000 \$

Prix des billets : 3 \$ du billet; 5 \$ pour 2 billets;
10 \$ le livret de 5 billets.

Informations : Jérôme Dubé, 418 852-2041
Lisette Lévesque, 418 852-2049

MACARON DU CARNAVAL 5 \$

QUANTITÉ LIMITÉE (300 MACARONS)
EN VENTE À L'ÉPICERIE GILBERT ROYER DE
ST-PACÔME, À LA STATION PLEIN AIR ET
AUPRÈS DES MEMBRES OPTIMISTES.
FAITES VITE VOS RÉSERVATIONS.

Avantages

SKI ET GLISSADES gratuit avec le macaron
Le dimanche 3 février toute la journée

PLUS : entrée gratuite à la soirée du couronnement au
Centre municipal de Saint-Pacôme le 2 février 2013
Informations : Jérôme Dubé : 418 852-2041
Thérèse Gagnon : 418 856-5269

La mauvaise température pourrait nous obliger
à modifier certaines activités
Informations : Jérôme Dubé : 418 852-2041



Frédérique Gagnon-Beauvieu
Duchesse du Belvédère
Présidente de duché : Véronique Ducasse

Brenda Saint-Pierre

Duchesse de la Rivière
Présidente de duché : Maude Pothier



Alexandra Saint-Onge

Duchesse de la Montagne
Présidente de duché : Myriam Lévesque

Manon Lizotte

Dame de compagnie



CONCOURS de MONUMENTS

Une nouvelle activité dans le cadre du Carnaval :
le **CONCOURS** de monuments de neige ou de glace.

Vous avez le goût de sculpter la neige
ou la glace devant votre demeure ?

Pour information et inscription :
Johana Fernandez-Dickner au numéro : 418-852-1635.

Les monuments doivent être terminés pour
le dimanche 3 février 2013 et des prix
de participation seront décernés.

Belle activité à faire avec les enfants...
et il est très important de s'inscrire avant le 3 février.

Souvenirs de la Fête de Noël de Saint-Pacôme
16 décembre 2012

Merci à Madame Laurence Frève et Monsieur Daniel Jean
d'avoir créé la magie de Noël!



Ils attendent sagement l'arrivée du Père Noël...

Un gros merci à Mesdames **Lysandre Bergeron** et **Dominique Lepage** pour la lecture et l'animation du conte de Noël!



Merci également à nos généreux commanditaires qui ont fait de cette fête une belle réussite!

Cercle de Fermières

Chevaliers de Colomb

Garde Paroissiale

Club des 50 ans et plus

Club Lions

Club Optimiste

Station plein air

Le Comité de loisir de Saint-Pacôme

DATES À RETENIR

Février 2013

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE Les dimanches de 10h00 à 12h00, les mardis de 18h30 à 20h30 et les jeudis de 15h30 à 17h30 Téléphone : 418-315-0579					1 Récupération 2	2 Souper-soirée Couronnement du Carnaval Salle municipale
3 Bibliothèque De 10h00 à 12h00  Brunch et Journée familiale Station plein air	4 9h00 M.A.D.A. Salle du conseil 13h30 Bibliothèque Scrabble duplicate	5 20h00 Séance ordinaire du Conseil Bibliothèque De 18h30 à 20h30  Gym. Cerveau pm	6 8h30 Réunion loisir Salle du conseil 13h30 Fermières ateliers tapis tressé 12h30 pétanque Salle municipale 18h à 20h Cours de guitare	7 Vidanges 1 Bibliothèque De 15h30 à 17h30  À 13h30 Scrabble Âge d'or Cartes 13h00	8 Vidanges 2	9 Souper pizza Station plein air
10 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	11 Café Jasette 9h30 Au Centre municipal 19h30 C.A. Âge d'or 13h30 Bibliothèque Scrabble duplicate	12 Bibliothèque De 18h30 à 20h30  Gym. Cerveau pm 19h30 Chevaliers de colomb salle du conseil	13 12h30 pétanque Salle municipale 13h30 Fermières ateliers lavette à vaisselle 18h à 20h Cours de guitare 19h30 Réunion mensuelle Fermières	14 Récupération1 Bibliothèque De 15h30 à 17h30  À 13h30 Scrabble Âge d'or Cartes 13h00	15 Récupération 2	16 Souper St-Valentin Station plein air
17 Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	18 19h30 C.A.Station plein air Salle du conseil 13h30 Bibliothèque Scrabble duplicate	19 Bibliothèque De 18h30 à 20h30  Gym. Cerveau pm	20 12h30 pétanque Salle municipale 13h30 Fermières ateliers nid d'ange 18h à 20h Cours de guitare	21 Vidanges1 Bibliothèque De 15h30 à 17h30  À 13h30 Scrabble Âge d'or Cartes 13h00	22 Vidanges 2	23 Journée de la patrouille et souper retrouvailles Station plein air
24 Bibliothèque De 10h00 à 12h00  Brunch de la Municipalité et activités hivernales Station plein air	25 Comité de développement 19h30 13h30 Bibliothèque Scrabble duplicate	26 Bibliothèque De 18h30 à 20h30  Gym. Cerveau pm	27 12h30 pétanque Salle municipale 13h30 Fermières ateliers finition des pièces de tissage 18h à 20h Cours de guitare	28 Récupération 1 Bibliothèque De 15h30 à 17h30  À 13h30 Scrabble Âge d'or Cartes 13h00		

Date de tombée : 11 février 2013

Prochaine parution : 20 février 2013